

CONSEIL MUNICIPAL - Réunion du 2 JUIN 2010

Compte-rendu sommaire

La réunion s'est déroulée sous la Présidence de Monsieur TIMMERMAN Philippe, Maire.

Absents excusés : Mme SIMON C, Mme WYSOCKI F, M. DOUGET J

Madame SIMON Sylviane a été nommée secrétaire de séance, assistée de M. KUTARASINSKI Daniel

Après en avoir discuté le Conseil Municipal a :

→ **approuvé** les choix de la Commission d'appel d'offres pour les travaux de requalification du camping soit :

- . Lot 1 : Bâtiment : Pic Bâtiment pour 341 374,70€
- . Lot 2 : VRD : Entreprise HUBLIN pour 231 082,50€
- . Lot 3 : Espaces verts : ATENA Paysage pour 27 678€

→ **approuvé** le choix de la Commission d'appel d'offres pour la création d'un terrain de football synthétique, soit l'entreprise ISS Espaces Verts pour 626 518,20€ HT et a **retenu** les propositions, dans ce même dossier, d'APS pour la mission SPS pour 2 798,64€ TTC et la SOCOTEC pour la mission C.T pour 5 704,92€ TTC

→ **décidé** l'acquisition d'un immeuble appartenant à Monsieur Jean-Louis WSZOLEK sis 29-31 rue Pierre Curtil au prix de 65 000€ pour lequel le Service des Domaines a émis un avis favorable. Le terrain après démolition de l'immeuble servira à la création d'un parking

→ **autorisé** le Maire à signer une promesse de vente en faveur de l'entreprise GOREZ pour un terrain à la zone d'activités

→ **décidé** la création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe saisonnier afin de renforcer le service administratif pendant les congés annuels

→ **décidé** la modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe pour un emploi d'ATSEM à 30H hebdomadaire

→ **renouvelé** un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique en faveur de Madame DEON pour la rentrée de septembre 2010

→ **accordé** un dégrèvement de la taxe d'assainissement suite à une importante fuite d'eau due au gel

→ **décidé**, considérant l'expérience réalisée au cours du dernier trimestre 2009/2010 de mettre en place un service d'accueil périscolaire à partir de la rentrée 2010 pour les enfants de maternelles et de primaires dans les conditions prévues par délibération en date du 24 mars 2010

→ **fixé**, après examen des écritures passées au compte administratif 2008, le prix de revient par enfant scolarisé à 567,34€ pour un élève de primaire et à 1 174,29€ pour les maternelles

→ **autorisé** le Maire à louer le logement communal sis 2 avenue du Général de Gaulle à Monsieur et Madame MATHIRON pour un loyer mensuel de 453€

→ **octroyé** une subvention de 500€ en faveur de l'Association « Félin pour l'autre »

→ **été** informé d'un courrier de remerciement de la part de M. ZIMBERLIN

Guignicourt, le 10 juin 2010

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Vu par la Secrétaire de Séance,
S. SIMON

Le Maire,
P. TIMMERMAN